

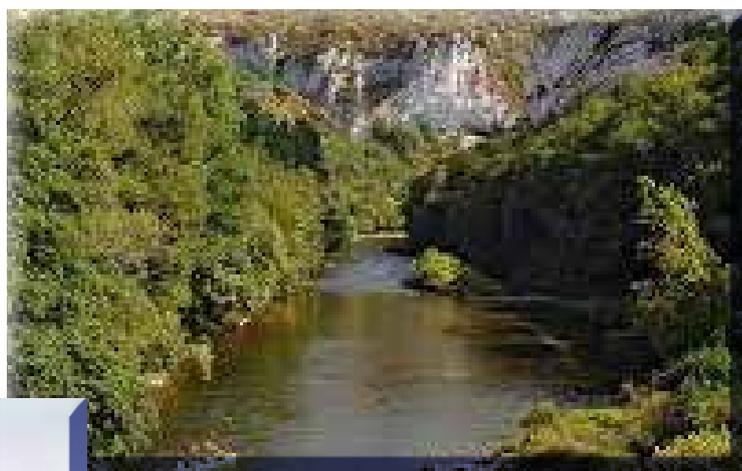


**MINISTÈRE
DU TRAVAIL
DE LA SANTÉ
ET DES SOLIDARITÉS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
de l'emploi, du travail, des solidarités
et de la protection des populations**

Annuaire de l'inspection du travail



Aveyron

Directeur départemental : Franck BUFFEL

Directrice départementale adjointe : Isabelle SERRES

9, rue de Bruxelles BP 3125 – 12031 RODEZ Cedex 9

Tél : 05 81 37 23 10

Courriel : ddetspp@aveyron.gouv.fr

Responsable de l'Unité de contrôle

Isabelle PAGES

ddetspp-uc1@aveyron.gouv.fr

Service de renseignements

Réception du public : sur rendez-vous via le site

<https://www.smartagenda.fr/pro/directe-occitanie/rendez-vous/>

Renseignements téléphonique : numéro de téléphone unique du lundi au vendredi



Renseignements par messagerie : ddetspp-sct@aveyron.gouv.fr

1 unité de contrôle composée de 8 sections

Agent de contrôle

FARRUGIA Éric - Directeur adjoint du travail - 05 81 37 23 10

Section 120101

La section 1.1 exerce une compétence de contrôle dans les Mines et Carrières ne comportant pas d'installations souterraines accessibles aux travailleurs, ainsi dans les établissements et ouvrages des aménagements hydroélectriques concédés situés dans les sections 1.1, 1.2, 1.3, 1.4.

La section 1.1 exerce une compétence de contrôle tous secteurs d'activité confondus (secteur agricole et secteur transport exclus) sur l'ensemble des entreprises et établissements exerçant leurs activités sur les territoires suivants :

Arnac-sur-Dourdou ; Balaguier-sur-Rance ; La Bastide-Solages ; Belmont-sur-Rance ; Brasc ; Brusque ; Camarès ; La Cavalerie ; Le Clapier ; Combret ; Cornus ; Coupiac ; La Couvertoirade ; Fayet ; Fondamente ; Gissac ; L'Hospitalet-du-Larzac ; Lapanouse-de-Cernon ; Laval-Roquecezière ; Marnhagues-et-Latour ; Martrin ; Mélagues ; Montagnol ; Montclar ; Montfranc ; Montlaur ; Mounes-Prohencoux ; Murasson ; Peux-et-Couffouleux ; Plaisance ; Pousthomy ; Rebourguil ; Saint-Beaulize ; Saint-Jean-et-Saint-Paul ; Saint-Juéry ; Saint-Sernin-sur-Rance ; Saint-Sever-du-Moustier ; Sainte-Eulalie-de-Cernon ; Sauclières ; La Serre ; Sylvanès ; Tauriac-de-Camarès ; Viala-du-Pas-de-Jaux ; Arviu ; Auriac-Lagast ; Calmont ; Cassagnes-Bégonhès ; Comps-la-Grand-Ville ; Connac ; Durenque ; Lédergues ; Réquista ; Rullac-Saint-Cirq ; Saint-Jean-Delnous ; Sainte-Juliette-sur-Viaur ; Salmiech ; La Selve ; Commune de Millau : (sauf quartier Causses Dourbie et Millau Nord attribués à la section 3)

Commune de Rodez : Quartiers : Lalande ; Mouly Fayet Pontviel ; 15 Arbres ; Sacré Coeur-Gare ; Bel Air (sauf Zone industrielle BEL AIR obeissant à son propre écoupage)

Zone industrielle de BEL AIR : partie Sud délimitée par la route de Decazeville située sur les communes de Rodez / Druelle / Onet le Château.

La section 1 exerce également une compétence départementale pour les établissements de l'entreprise La Poste.

Agent de contrôle

ORBEA Marion - Inspectrice du travail - 05 81 37 23 10

Section 120102

La section 2 à vocation agricole reçoit une compétence sur l'ensemble des établissements et entreprises relevant du secteur agricole exerçant leurs activités sur les territoires suivants :

Communes d'Aguessac ; Alrance ; Arnac sur Dourdou ; Ayssenes ; Balaguier sur Rance ; Belmon sur Rance ; Brasc ; Broquies ; Brousse le Château ; Brusque ; Calmels et le Viala ; Camares ; Castelnau Pegayrols ; Combret ; Compeyre ; Compregnac ; Cornus ; Coupiac ; Creissels ; Curan ; Fayet ; Fondamente ; Gissac ; L'Hospitalet du Larzac ; La Bastide Pradines ; La Bastide Solages ; La Cavalerie ; La Couvertoirade ; La Cresse ; La Roque Ste Marguerite ; La Serre ; Lapanouse de Cernon ; Laval Roqueceziere ; Le Clapier ; Les Costes Gozon ; Le Truel ; Lestrade et Thouels ; Marnhagues et Latour ; Martrin ; Melagues ; Millau ; Montagnol ; Montclar ; Montfranc ; Montjoux ; Montlaur ; Mostuejous ; Mounes Prehencoux ; Murasson ; Nant ; Paulhe ; Peux et Couffouleux ; Peyreleau ; Plaisance ; Pousthomy ; Rebourguil ; Riviere sur Tarn ; Roquefort sur Souzlon ; Salles Curan ; Sauclieres ; Segur ; Severac d'Aveyron ; St Affrique ; St Andre de Vezines ; St Beaulize ; St Beuzely ; St Felix de Sorgues ; St Georges de Luzençon ; St Izair ; St Jean D'Alcapies ; St Jean du Bruel ; St Jean et St Paul ; St Juery ; St Laurent de Levezou ; St Leons ; St Rome de Cernon ; St Rome de Tarn ; St Sernin sur Rance ; St Sever du Moustier ; St Victor et Melvieu ; Ste Eulalie de Cernon ; Sylvanes ; Tauriac de Camares ; Tournemire ; Vabres L'Abbaye ; Verrieres ; Versols et Lapeyre ; Veyreau ; Vezins de Levezou ; Viala du Pas de Jaux ; Viala du Tarn ; Villefranche de Panat.

La section 2 reçoit expressement une compétence sur les entreprises suivantes : UNICOR, MSA, GROUPAMA D'OC

La section 2 exerce également une compétence de contrôle tous secteurs d'activité confondus sur l'ensemble des entreprises et établissements exerçant leurs activités sur les territoires suivants (secteur transport exclu):

Comprégnac, Creissels, Saint-Georges-de-Luzençon, Alrance, Arques, Ayssènes, Broquiès, Brousse-le-Château, Canet-de-Salars, Les Costes-Gozon, Curan, Lestrade-et-Thouels, Pont-de-Salars, Prades-Salars, Saint-Laurent-de-Lévézou, Saint-Léons, Saint-Rome-de-Tarn, Saint-Victor-et-Melvieu, Salles-Curan, Ségur, Trémouilles, Le Truel, Vézins-de-Lévézou, Le Vibal, Villefranche-de-Panat, Le Monastère, Campagnac, La Capelle-Bonance, Castelnau-Pégayrols, La Cresse, Montjoux, Mostuejous, Peyreleau, Rivière-sur-Tarn, La Roque-Sainte-Marguerite, Saint-André-de-Vézins, Saint-Laurent-d'Olt, Saint-Martin-de-Lenne, Saint-Saturnin-de-Lenne, Sévérac-d'Aveyron, Verrières, Veyreau, Viala-du-Tarn, Zone Industrielle de Cantaranne : communes de Rodez / Onet le Château

Agent de contrôle

BEELKENS Amélie - Inspectrice du travail - 05 81 37 23 10

Section 120103

La section 3 exerce une compétence de contrôle tous secteurs d'activité confondus sur l'ensemble des entreprises et établissements exerçant leurs activités sur les territoires suivants (secteur agricole et secteur transport exclus) : Aguessac, Compeyre, Nant, Paulhe, Saint-Jean-du-Bruel, Flavin, Luc-la-Primaube, Olemps, Sainte-Radegonde, La Bastide-Pradines, Calmels-et-le-Viala, Roquefort-sur-Soulzon, Saint-Affrique, Saint-Félix-de-Sorgues, Saint-Izaire, Saint-Jean-d'Alcapiès, Saint-Rome-de-Cernon, Tournemire, Vabres l'Abbaye, Versols-et-Lapeyre, Saint Beauzély

Commune de Millau : Quartiers Causse Dourbie

Millau Nord

Agent de contrôle

SAVY Régine - Inspectrice du travail - 05 81 37 23 10

Section 120104

La section 4 à vocation agricole reçoit une compétence sur l'ensemble des établissements et entreprises relevant du secteur agricole exerçant leurs activités sur les territoires suivants :

Communes d' Almont Les Junies ; Ambeyrac ; Anglars St-Felix ; Argences en Aubrac ; Asprieres ; Aubin ; Auzits ; Balaguier d'Olt ; Belcastel ; Bessuejous ; Boisse Penchot ; Bouillac ; Bournazel ; Brandonnet ; Brommat ; Campouriez ; Campuac ; Cantoin ; Capdenac Gare ; Cassuejous ; Castelnau de Mandailles ; Causse et Diege ; Clairvaux d'Aveyron ; Compolibat ; Condom d'Aubrac ; Conques en Rouergue ; Coubisou ; Cransac ; Curieres ; Decazeville ; Drulhe ; Druelle Balsac ; Enguiales ; Entraygues sur Truyère ; Escandolières ; Espalion ; Espeyrac ; Estaing ; Firmi ; Flagnac ; Florentin la Capelle ; Foissac ; Galgan ; Golin hac ; Goutrens ; Hupar lac ; La Capelle Balaguier ; Lacroix Barrez ; Laguiole ; Lanuejous ; Lassouts ; Le Cayrol ; Le Nayrac ; Les Albres ; Livinhac le Haut ; Lugan ; Maleville ; Marcillac Vallon ; Mayran ; Montbazens ; Montezic ; Montpeyrroux ; Montsales ; Mouret ; Mur de Barrez ; Muret le Château ; Murols ; Naussac ; Nauviale ; Olemps ; Ols et Rinhodes ; Peyrusse le Roc ; Privezac ; Pruines ; Rignac ; Roussennac ; Salles Courbaties ; Salles la Source ; Salvagnac Cajarc ; Saujac ; Sebrazac ; Senergues ; Sonnac ; Soulages Bonneval ; St Amans des Cots ; St Chely d'Aubrac ; St Christophe Vallon ; St Côme d'Olt ; St Felix de Lunel ; St Hyppolyte ; St Igest ; St Parthem ; St Remy ; St Santin ; St Symphorien de Thenières ; Ste Croix ; Taussac ; Therondels ; Valady ; Valzergues ; Vaureilles ; Villecomtal ; Villeneuve ; Viviez.

La section 4 exerce une compétence de contrôle tous secteurs d'activité confondus (secteur agricole et secteur transport exclus) sur l'ensemble des entreprises et établissements exerçant leurs activités sur les territoires suivants :

Le Bas-Ségala, Bor-et-Bar, La Capelle-Bleys, Castelmary, Crespin, La Fouillade, Lescure-Jaoul, Lunac, Monteils, Morlhon-le-Haut, Najac, Prévinières, Rieupeyrroux, Saint-André-de-Najac, La Salvétat-Peyralès, Sanvensa, Tayrac, Baraqueville, Boussac, Cabanès, Camboulazet, Camjac, Castanet, Centrés, Colombiès, Gramond, Manhac, Meljac, Moyrazès, Naucelle, Pradinas, Quins, Saint-Just-sur-Viaur, Sauveterre-de-Rouergue, Tauriac-de-Naucelle, Clairvaux-d'Aveyron, Druelle (sauf ZI Bel Air) ; Balsac, Marcillac-Vallon, Mouret, Muret-le-Château, Nauviale, Pruines, Saint-Christophe-Vallon, Salles-la-Source, Valady, Commune d'Onet le Château (sauf ZI Cantaranne et ZI Bel Air)

Agent de contrôle

FABIER Jérôme - Inspecteur du travail - 05 81 37 23 10

Section 120105

La section 5 à vocation agricole reçoit une compétence sur l'ensemble des établissements et entreprises relevant du secteur agricole exerçant leurs activités sur les territoires suivants :

Communes d'Agen d'Aveyron ; Arques ; Arvieu ; Auriac Lagast ; Baraqueville ; Bertholène ; Bor et Bar Boussac ; Bozouls ; Cabanes ; Calmont ; Camboulazet ; Camjac ; Campagnac ; Canet de Salars ; Cassagnes Begonhes ; Castanet ; Castelmary ; Centres ; Colombiès ; Comps Lagranville ; Connac ; Crespin ; Durenque ; Flavin ; Gabriac ; Gaillac d'Aveyron ; Gramond ; La Capelle Bleys ; La Capelle Bonance ; La Fouillade ; La Loubière ; La Rouquette ; La Salvetat Peyrales ; La Selve ; Laissac-Severac l'Eglise ; Le Bas Ségala ; Le Monastère ; Le Vibal ; Ledergues ; Lescure Jaoul ; Luc ; Lunac ; Manhac ; Martiel ; Meljac ; Monteils ; Montrozier ; Morlhon le Haut ; Moyrazes ; Najac ; Naucelle ; Onet le Château ; Palmas d'Aveyron ; Pierrfiche ; Pomayrols ; Pont de Salars ; Prades d'Aubrac ; Prades de Salars ; Pradinas ; Previnquières ; Quins ; Requista ; Rieupeyroux ; Rodelle ; Rodez ; Rulhac St Cirq ; Salmiech ; Sanvensa ; Sauveterre de Rouergue ; Savignac ; Sebazac Concoures ; St André de Najac ; St Geniez d'Olt et Aubrac ; St Jean Delnous ; St Just sur Viaur ; St Laurent d'Olt ; St Martin de Lenne ; St Saturnin de Lenne ; Ste Eulalie d'Olt ; Ste Juliette sur Viaur ; Ste Radeconde ; Tauriac de Naucelle ; Tayrac ; Toulonjac ; Tremouilles ; Vailhourles ; Villefranche de Rouergue, Vimenet.

La section 5 se voit expressément retirer les entreprises suivantes : UNICOR, MSA, GROUPAMA D'OC

La section 5 exerce une compétence de contrôle tous secteurs d'activité confondus (secteur agricole et secteur transport exclus) sur l'ensemble des entreprises et établissements exerçant leurs activités sur les territoires suivants :

La Rouquette, Vailhourles, Villefranche-de-Rouergue, Ambeyrac, Brandonnet, La Capelle-Balaguier, Compolibat, Drulhe, Lanuéjols, Maleville, Martiel, Montsalès, Ols-et-Rinhodes, Privezac, Saint-Igest, Saint-Rémy, Sainte-Croix, Salvagnac-Cajarc, Saujac, Savignac, Toulonjac, Vaureilles, Villeneuve, Commune de RODEZ : Quartier Centre Ancien

Agent de contrôle

PLATEL Samuel - 05 81 37 23 10

Section 120106

La section 6 exerce une compétence de contrôle tous secteurs d'activité confondus sur l'ensemble des entreprises et établissements exerçant leurs activités sur les territoires suivants (secteur agricole et secteur transport exclus) :

Almont-les-Junies, Anglars-Saint-Félix, Aubin, Auzits, Belcastel, Boisse-Penchat, Bournazel, Conques-en-Rouergue, Cransac, Decazeville, Escandolières, Firmi, Flagnac, Goutrens, Livinhac-le-Haut, Mayran, Rignac, Saint-Félix-de-Lunel, Saint-Parthem, Saint-Santin, Sénergues, Viviez,

Commune de RODEZ : quartier Camonil, quartier Amphitheatre

Zone Industrielle BEL AIR : partie Nord délimitée par la route de Decazeville située sur les communes de RODEZ / ONET LE CHATEAU / DRUELLE.

Agent de contrôle

EUZEBY Patrick - Inspecteur du travail - 05 81 37 23 10

Section 120107

La section 7 exerce une compétence de contrôle tous secteurs d'activité confondus (secteur agricole exclu) sur l'ensemble des entreprises et établissements exerçant leurs activités sur les territoires suivants :

Les Albres, Asprières, Balaguier-d'Olt, Bouillac, Capdenac-Gare, Causse-et-Diège, Foissac, Galgan, Lugan, Montbazens, Naussac, Peyrusse-le-Roc, Roussennac, Salles-Courbatiès, Sonnac, Valzergues, Commune de Rodez : Quartiers Bourran ; Gourgan

La section 7 exerce également une compétence de contrôle sur l'ensemble du département pour les activités relevant des codes NAF suivant (transport) :

4920Z, 4941A/B/C, 4931Z, 4932Z, 4939A/B/C, 4910Z, 4942Z, 4950Z, 5110Z, 5229A/B, 52.23Z, 5320Z, 7712Z, 8010Z, 8690A. Cette section a également compétence pour l'ensemble des activités et chantiers compris dans les emprises aériennes (aéroport de Marcillac) et ferroviaires.

Agent de contrôle

GOBIN Alexis - Inspecteur du travail - 05 81 37 23 10

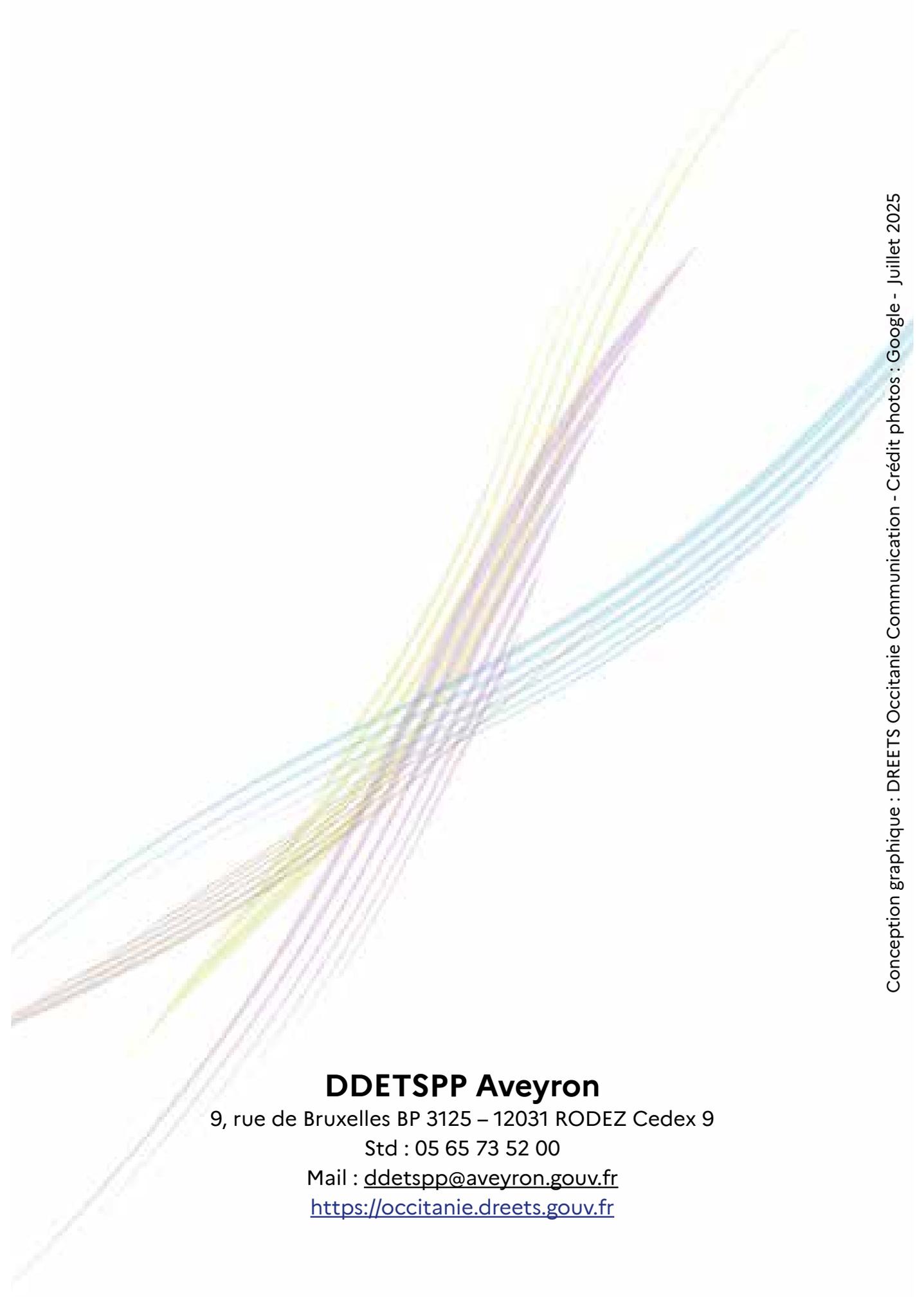
Section 120108

La section 1.8 exerce une compétence de contrôle dans les Mines et Carrières ne comportant pas d'installations souterraines accessibles aux travailleurs, ainsi dans les établissements et ouvrages des aménagements hydroélectriques concédés situés dans les sections 1.5, 1.6, 1.7, 1.8.

La section 8 exerce une compétence de contrôle tous secteurs d'activité confondus (secteur agricole et secteur transport exclus) sur l'ensemble des entreprises et établissements exerçant leurs activités sur les territoires suivants :

Argences-en-Aubrac, Brommat, Campouriez, Cantoin, Cassuéjols, Condom-d'Aubrac, Curières, Florentin-la-Capelle, Huparac, Lacroix-Barrez, Laguiole, Montézic, Montpeyroux, Mur-de-Barrez, Murols, Saint-Amans-des-Cots, Saint-Chély-d'Aubrac, Saint-Symphorien-de-Thénières, Soulages-Bonneval, Taussac, Théronnels, Agen-d'Aveyron, Bozouls, Gabriac, La Loubière, Montrozier, Rodelle, Sébazac-Concourès, Bertholène, Castelnau-de-Mandailles, Gaillac-d'Aveyron, Laissac-Sévérac-l'Église, Lassouts, Palmas-d'Aveyron, Pierrefiche, Pomayrols, Prades-d'Aubrac, Saint-Côme-d'Olt, Saint-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac, Sainte-Eulalie-d'Olt, Vimenet, Bessuéjols, Campuac, Le Cayrol, Coubisou, Entraygues-sur-Truyère, Espalion, Espeyrac, Estaing, Le Fel, Golinac, Le Nayrac, Saint-Hippolyte, Sébazac, Villecomtal,

Commune de RODEZ : Quartier St-Felix



DDETSPP Aveyron

9, rue de Bruxelles BP 3125 – 12031 RODEZ Cedex 9

Std : 05 65 73 52 00

Mail : ddetspp@aveyron.gouv.fr

<https://occitanie.dreets.gouv.fr>